



# L'Agora du Conseil



Commission  
scolaire  
de Montréal

Volume 4, numéro 6 – Janvier 2012

*L'Agora du Conseil* est une publication mensuelle du Secrétariat général qui présente les principaux dossiers traités par le Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Montréal.

Les dossiers dont il est question ci-dessous ont été traités à la séance ordinaire du Conseil du 25 janvier 2012, qui s'est tenue au centre administratif de la Commission.

- **La sécurité dans Internet : une priorité pour tous**

L'organisation *Optimist International* a pour mission d'« inspirer le meilleur chez les jeunes » depuis 1919. La cyberintimidation et la cyberprédation font partie des priorités actuelles de l'organisation. C'est pourquoi elle a mis sur pied un programme éducatif sur la sécurité dans Internet. La vice-présidente d'*Optimist International*, Mme Claire Labrèche, est venue présenter ce programme qui vise à fournir aux parents, aux enseignants et aux décideurs l'information et les outils nécessaires pour leur permettre de montrer aux enfants comment se servir de la technologie et d'Internet de façon saine et sécuritaire.

Le Conseil des commissaires s'est montré très intéressé par la formation donnée aux parents et aux enfants sur l'utilisation sécuritaire de la technologie. M. Jean-Denis Dufort a entre autres indiqué que ce programme allait dans le sens du volet éducatif destiné aux parents dans le cadre du projet *Cybersavoir*.

- **Les technologies de l'information et de la communication à l'école Père-Marquette**

Mme Anne Allaire, présidente du conseil d'établissement, Mmes Hélène Jacob-Boudreau et Maryse Dagenais, enseignantes, ainsi que Marjolaine Guay, représentante du conseil d'élèves, sont venues exprimer leurs inquiétudes concernant la diminution du budget accordé à l'école pour les technologies de l'information et de la communication (TIC). Mmes Hélène Jacob-Boudreau et Maryse Dagenais ont expliqué que, depuis 1998, les membres du personnel consacrent du temps et de l'énergie afin que les technologies soient accessibles aux jeunes de l'école. Marjolaine Guay a donné plusieurs exemples de projets novateurs et stimulants qui sont mis en œuvre à l'école et qui génèrent motivation et enthousiasme chez les élèves et le personnel. Toutefois, depuis la mise en place du projet *Cybersavoir* et le refus du projet soumis par l'école Père-Marquette, les membres du personnel sont inquiets de voir leurs réalisations et leurs innovations freinées par le manque de fonds. Ils souhaitent donc obtenir le soutien et la reconnaissance de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) pour continuer dans la même voie.

Le Conseil des commissaires s'est montré sensible à la question soulevée par les représentantes de l'école Père-Marquette. M. Jean-Denis Dufort a expliqué que le projet *Cybersavoir* dispose d'un budget limité et que plusieurs projets de qualité avaient malheureusement été refusés pour cette raison. À terme, il a toutefois indiqué que l'objectif était d'intégrer toutes les écoles de la CSDM au projet *Cybersavoir*. Mme Diane De Courcy a ensuite invité les représentantes à discuter avec M. Jean Ouimet, directeur du Service des ressources informatiques, M. Kenneth George, commissaire scolaire de Villeray-La Petite-Patrie, et M. Jean-Denis Dufort, commissaire responsable du projet *Cybersavoir*.

- **Ouverture reportée d'une classe de maternelle à l'école Arc-en-Ciel**

Le président du conseil d'établissement de l'école Arc-en-Ciel, M. Nicolas Juillard, est venu faire part de certaines préoccupations des parents quant à l'ouverture d'une classe de maternelle à l'école en 2012.

L'école Arc-en-Ciel est une école alternative de taille moyenne. L'ouverture d'une classe de maternelle ferait en sorte de doubler le nombre d'élèves. M. Juillard a dit craindre que cette augmentation de la population scolaire à l'école n'entraîne une diminution de la participation des parents à la vie scolaire et une remise en question du statut d'école alternative. Il a également indiqué qu'il était inquiet que l'école n'ait pas assez de temps pour s'adapter à ce changement et se réorganiser afin de conserver son caractère unique. Il a demandé au Conseil des commissaires du temps pour étudier la faisabilité d'un tel projet et préparer adéquatement l'ouverture de la maternelle.

À la suite de discussions, le Conseil des commissaires a décidé de reporter l'ouverture de la classe de maternelle en 2013 pour permettre à l'école Arc-en-Ciel de se réorganiser. Mme De Courcy a rappelé qu'il était important de faire de la place aux parents qui désirent faire partie de cette école tout en préservant le projet éducatif particulier de l'école.

- **Préoccupations quant à un programme qui a fait ses preuves**

Le *Programme d'enseignement des langues d'origine* (PELO) vise à enseigner aux élèves non francophones leur langue d'origine afin d'améliorer les conditions d'apprentissage du français. Plusieurs études ont démontré l'effet bénéfique de ce programme, sur le plan tant affectif que cognitif.

L'Alliance des professeures et professeurs de Montréal, représentée par M. Jean-Luc Arseneau, et trois enseignantes du PELO sont venues faire part de leurs préoccupations quant à la diminution du nombre d'heures et de semaines d'enseignement. Selon l'Alliance et les enseignantes, cette diminution a entraîné la dégradation des conditions de travail des enseignants. De plus, la réorganisation du programme ne semble pas favoriser le meilleur suivi possible de l'apprentissage des élèves. Les enseignantes qui accompagnaient M. Arseneau ont exposé les conséquences de ces changements sur leur travail. Pour elles et les autres enseignants du PELO, un enseignement individualisé et adapté à chaque élève est nécessaire. M. Arseneau a indiqué que l'organisation de 2007-2008, soit celle qui était en place avant l'allocation supplémentaire accordée pendant deux ans par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), offrait les meilleures conditions de travail pour les enseignants et les meilleures conditions d'apprentissage pour les élèves. Il demandait donc au Conseil des commissaires de revenir à ce modèle.

Mme De Courcy a indiqué qu'il serait opportun d'entamer des discussions à ce sujet et que des réponses seraient données ultérieurement aux questions soulevées.

- **Un volet destiné aux parents dans le cadre du projet *Campus Centre-Sud***

Conscient de l'influence positive de l'engagement parental sur la persévérance et la réussite scolaires des enfants, le Conseil des commissaires a autorisé la mise sur pied, au sein du *Campus Centre-Sud*, du volet *ParentESE*, une structure de soutien et d'accompagnement des parents les plus démunis et isolés. Ce volet a pour objectifs de développer les compétences personnelles, sociales et parentales des parents, de les aider à mieux communiquer en français et à utiliser les mathématiques de base dans la vie quotidienne, et de rapprocher les parents et l'école.

Rappelons que le projet *Campus Centre-Sud* est destiné aux enfants du quartier Centre-Sud. Novateur et unique au Québec, il vise à trouver des solutions concrètes et efficaces aux problèmes du quartier, soit les faibles résultats scolaires, le décrochage et l'exode des élèves. Ainsi, les six écoles du quartier fonctionnent comme un campus universitaire, au sein duquel les ressources humaines, matérielles et financières sont organisées et distribuées à la manière d'une coopérative. De plus, afin d'assurer une transition harmonieuse entre le primaire et le secondaire, chacun des volets du primaire est repris au secondaire. Cela permet également aux élèves de développer un sentiment d'appartenance à l'école secondaire.

- **Demande d'autorisation pour la démolition de la maison du concierge**

En octobre 2010, le Conseil des commissaires donnait son aval à l'agrandissement de l'école Barclay afin de répondre aux besoins engendrés par l'augmentation de la population scolaire à cette école et les nouvelles règles en matière de capacité d'accueil. Afin de réaliser cet agrandissement, la maison du concierge devra être démolie, entre autres en raison de la vétusté

du bâtiment et pour conserver un maximum d'espace vert sur le territoire. Or, la décision de démolir un bâtiment du parc immobilier scolaire revient au MELS. Le Conseil des commissaires a donc mandaté le Service des ressources matérielles pour effectuer les démarches auprès du MELS afin d'obtenir l'autorisation nécessaire pour procéder à cette démolition.

- **Plaque commémorative en l'honneur de l'Académie commerciale catholique**

L'Académie commerciale catholique, aussi connue sous le nom de l'Académie du Plateau, est la première école construite par la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) en 1872. Elle est également l'une des premières écoles laïques à Montréal et l'une des premières écoles commerciales au Québec. Elle était située sur le site actuel de la Place des Arts de Montréal. L'ancien centre administratif de la CECM se trouvait dans cet édifice, et les commissaires y tenaient leurs séances de délibérations.

Le Conseil des commissaires reconnaît que l'Académie commerciale catholique est un établissement important en raison de son influence sur l'histoire de l'éducation à Montréal et au Québec. Pour cette raison ainsi que pour démontrer l'intérêt de la CSDM pour le patrimoine immatériel (concept défini juridiquement pour la première fois dans la *Loi sur le patrimoine culturel*), le Conseil des commissaires a décidé d'entreprendre les démarches nécessaires pour l'installation d'une plaque commémorative afin de souligner la présence de l'Académie commerciale catholique et de l'ancien centre administratif sur le site actuel de la Place des Arts de Montréal.

- **Qualité de l'air dans les écoles**

Mme De Courcy a souligné l'importance accordée par tous les membres de la CSDM à l'environnement physique des écoles. Elle a indiqué que de grands efforts seront plus particulièrement consacrés au programme sur la qualité de l'air dans les écoles. Mme De Courcy a également tenu à remercier le personnel pour sa collaboration dans ce dossier.

## **Nominations**

- **M. Sylvain Auger** a été nommé directeur adjoint à l'**École des métiers des Faubourgs-de-Montréal** et **annexes**. Il entrera en fonction le 26 janvier 2012.
- **Mme Sylvie Pinsonneault** a été nommée directrice adjointe à l'école **Barthélemy-Vimont** et **annexe**. Elle est entrée en fonction le 18 janvier 2012.
- **M. Pascal Rivard** a été nommé directeur adjoint du **Service des ressources matérielles**. Il est entré en fonction le 18 janvier 2012.

Le Conseil des commissaires leur souhaite tout le succès possible dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions.

Source : Secrétariat général

---

Pour nous faire part de vos questions ou de vos commentaires, vous pouvez nous écrire à [secg@csgdm.qc.ca](mailto:secg@csgdm.qc.ca) ou nous appeler au 514 596-6012.

090009  
Conception visuelle : Service des communications